

# NOTE DE VEILLE N° 10

Point d'actualité sur les réformes en cours et à venir

1<sup>er</sup> juin au 31 août 2017

## Pourquoi cette note ?

Cette note de veille porte sur les réformes en cours et à venir du système éducatif.

Elle s'adresse aux enseignants et chefs d'établissement.

Elle a pour objectif de s'informer sur les réformes en cours, d'en comprendre le sens et l'impact sur ses pratiques, mais également d'identifier les besoins de formation liés à la mise en place de ces réformes.

Les sources d'information sélectionnées sont multiples et diverses : sources officielles, sites Internet liés au système éducatif, sources informelles...

## Sommaire

### Réformes à venir

- Rentrée 2017 : quels changements ?
  - École primaire
  - Collège : aménagement de la réforme
  - Réforme du baccalauréat
  - Continuum bac-3/+3
  - Enseignement professionnel
  - Pré-recrutement des enseignants

### Réformes en cours

- CAP
- École inclusive

### Politique éducative

- Priorités du plan national de formation 2017-2018 du ministère de l'Éducation nationale
- Vision prospective partagée des emplois et des compétences - la filière numérique (France stratégie)
- Penser les organisations éducatives à l'ère de la mobilité (ESEN)



# Réformes à venir

## Rentrée 2017 : quels changements ?

### École primaire

#### CP dédoublés

**Rentrée 2017** : dédoublement des CP en REP +, avec 12 élèves par classe.

« L'objectif global dans lequel s'inscrit cette mesure est "100% de réussite en CP" : garantir, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux - lire, écrire, compter, respecter autrui. »

**Rentrée 2018 -2019** : dédoublement des classes de CP en REP et de CE1 en REP+ et REP

« Pour que chaque élève maîtrise les **savoirs fondamentaux**, il faut agir simultanément sur plusieurs leviers : priorité constante à l'école primaire, dédoublement des classes de CP et CE1 dans les réseaux d'éducation prioritaire (Rep et Rep+), **évaluations des élèves**, mise à disposition d'outils pédagogiques efficaces, **formation initiale et continue des professeurs**, mais aussi stages de réussite ou encore aide aux devoirs après la classe. »

Par ailleurs, un plan de formation en mathématiques pour les professeurs des écoles de CM1 et CM2 sera mis en place.

Sources : *Conférence de presse de rentrée du ministre de l'Éducation nationale* – 29/08/2017

*Rentrée 2017 : 4 mesures pour bâtir l'École de la confiance* – Ministère de l'Éducation nationale – 13/06/2017

#### Lien utile

100 % d'élèves qui maîtrisent les savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui)

In : Dossier conférence de presse de rentrée du ministre de l'Éducation nationale – 29/08/2017

### Rythmes scolaires

Publication fin juin d'un décret permettant à la **rentrée 2017**, en cas de consensus entre conseils d'école, municipalité et inspecteur, un **retour à 4 jours de 6 heures de classe par semaine**.

#### Lien utile

Décret du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. JO 28 juin 2017.

La DEPP a rendu par ailleurs publics les **résultats d'une enquête sur les effets des organisations du temps scolaire** issues de la réforme de 2013, du point de vue des acquis des élèves, des pratiques d'enseignement et du ressenti des familles.

#### Lien utile

Les organisations du temps scolaire à l'école issues de la réforme de 2013 : quels effets observés ? (MEN) – Juin 2017.



# Réformes à venir

## Collège : aménagement de la réforme

Les modifications principales :

- Une dotation horaire de 3 heures par semaine et par division est mise à disposition des établissements pour favoriser le [travail en groupes à effectifs réduits](#) et les [interventions conjointes](#). Elle peut en outre être utilisée pour proposer [un ou plusieurs enseignements facultatifs](#).

- Possibilité de renforcer les langues vivantes dans les enseignements obligatoires.

« [...] un enseignement commun ou un enseignement complémentaire peut à chaque niveau être dispensé dans une langue vivante étrangère, ou régionale, à la condition que l'enseignement en langue étrangère, ou régionale, ne représente pas plus de la moitié du volume horaire de l'enseignement considéré ».

- Les enseignements complémentaires : enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) et l'accompagnement personnalisé :

« À l'issue du cycle 4, tout élève doit avoir bénéficié de chacune des formes d'enseignements complémentaires. »

La liste des huit thématiques des EPI est supprimée.

- Enseignements facultatifs peuvent porter sur :

a) les langues et cultures de l'Antiquité au cycle 4, dans la limite d'une heure hebdomadaire en classe de cinquième et de trois heures hebdomadaires pour les classes de quatrième et de troisième ;

b) une deuxième langue vivante étrangère, ou régionale, en classe de sixième. Le cas échéant, l'enseignement des deux langues vivantes se fait dans la limite de six heures hebdomadaires ;

c) un enseignement de langues et cultures européennes, s'appuyant sur l'une des langues vivantes étudiées, dans la limite de deux heures hebdomadaires au cycle 4 ;

d) les langues et cultures régionales, en classe de sixième et au cycle 4, dans la limite de deux heures hebdomadaires.

Le cas échéant, une dotation horaire spécifique peut être attribuée à cette fin.

- Calendrier

« Les collèges qui le souhaitent peuvent s'organiser dès la [rentrée 2017](#). Il ne s'agit pas d'une date coupe-ret et les collèges peuvent modifier l'organisation de leurs enseignements à la [rentrée 2018](#) ou aux [rentrées suivantes](#). Les collèges qui se satisfont de l'organisation actuelle peuvent bien sûr la conserver. »

**À signaler**

Des espaces de liberté à investir - enseignement catholique.fr  
Quoi de neuf au collège à la rentrée ? - enseignement catholique.fr

### Liens utiles

Rentrée 2017 : une nouvelle étape pour le collège  
- Ministère de l'Éducation nationale.

Les horaires par cycle au collège - Ministère de l'Éducation nationale - Juin 2017.

Enseignements au collège : organisation des enseignements : modification.

BO n° 22 du 22 juin 2017.



# Réformes à venir

## « Devoirs faits »

**Novembre 2017** : L'aide aux devoirs gratuite sera organisée au sein du collège après la classe.

Il s'agit d'un temps d'étude organisé dans l'établissement, en dehors des heures de classe avec des enseignants volontaires, des assistants d'éducation, des personnels en service civique ou des associations partenaires.

Le ministre précise que ce sont les enseignants qui coordonneront le dispositif.

**Objectif 2018** : élèves de primaire.

## Évaluation des élèves

Deux **évaluations** seront mises en place en CP : courant du mois de **septembre**, évaluation diagnostique des compétences en français et en mathématiques.

Au mois de **novembre**, une évaluation des acquis en français et en mathématiques sera organisée pour tous les élèves de **6<sup>e</sup>**.

## Rappel

« Pour suivre l'acquisition des compétences numériques, **l'ancien B2i (brevet informatique Internet)** sera remplacé par une **évaluation régulière des compétences numériques** des élèves qui figurera dans les livrets scolaires à l'école et au collège et dans les bulletins au lycée. En outre, l'établissement scolaire **délivrera une véritable certification du niveau de maîtrise des compétences numériques pour les élèves du cycle 4 des collèges et du cycle terminal des lycées.**

La nouvelle plateforme, mise en œuvre par le Gip Pix, permettra de passer ces certifications. »

*Conférence de presse de rentrée du ministre de l'Éducation nationale – 29/08/2017*

## Réforme du baccalauréat

### Calendrier

**Automne 2017** : lancement d'une large concertation avec pour objectif un nouveau baccalauréat en **juin 2021**.

« Trois grands objectifs pourront guider le processus d'évolution à venir :

- des épreuves terminales recentrées sur quelques disciplines ;
- une place accrue pour le contrôle continu ;
- une meilleure articulation avec les études supérieures. »

Source : Dossier conférence de presse de rentrée du ministre de l'Éducation nationale – 29/08/2017

[Remuscler le baccalauréat](#)

**En attendant, rappel de quelques rapports publiés sur le lycée et le baccalauréat.**

**Bilan de la réforme du Lycée : Etat des lieux et prospective (Sgec)**

Cette enquête conçue et menée par le pôle Lycée du Département Education du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique est décomposée en 5 volets :



# Réformes à venir

- les enseignements d'exploration ;
- l'accompagnement personnalisé ;
- l'orientation et le projet personnel de l'élève ;
- les contenus, programmes / référentiels ;
- les structures et enfin les autres dispositifs.

Cnesco : dossier sur le baccalauréat - Juin 2016

## Continuum bac-3/+3

### Contrats de réussite étudiant

Rentrée 2018 : mise en place de contrats de réussite étudiant pour les lycéens qui leur indiquent les prérequis pour réussir dans la filière visée. La concertation a été lancée le 17 juillet.

#### Lien utile

Contrat de réussite étudiant : concertation avec les acteurs - 17 juillet 2017- MESRI.

### Diplômes de qualification à bac+1

Lors de son discours de politique générale, le Premier ministre indique :

« Notre ambition est forte aussi pour la *filiale professionnelle*, le lien entre le lycée professionnel et le monde de l'entreprise par l'alternance ou par l'apprentissage doit être resserré. Le lycée professionnel doit aussi être mieux intégré avec les filières post-bac courtes que sont le BTS et les licences professionnelles. Des diplômes de qualification à bac+1 pourront également être proposés après le baccalauréat professionnel. »

Déclaration de politique générale du Premier ministre Édouard Philippe - 4 juillet 2017- Gouvernement.fr

## Enseignement professionnel

L'enseignement professionnel sera l'un des prochains chantiers du ministère de l'Éducation nationale. Jean-Michel Blanquer indique que le rattachement de l'enseignement professionnel aux régions n'est pas prévu.

Les CAP seront rénovés. « Un plan d'actions en faveur des élèves de CAP sera lancé afin d'organiser une prise en charge différenciée des élèves et de renforcer les possibilités d'innovation. »

### À signaler

Dossier conférence de presse de rentrée du ministre de l'Éducation nationale - 29/08/2017

#### Lien utile

Faire de l'enseignement professionnel une voie d'excellence.



# Réformes à venir

## Pré-recrutement des enseignants

### À signaler

Lors de sa conférence de rentrée, le ministre de l'Éducation nationale aborde la question de la **formation des professeurs** qui « *joue un rôle crucial pour relever le défi éducatif auquel la France fait face* »

La formation initiale doit se caractériser par une entrée plus progressive dans le métier, grâce notamment au développement des formules de pré-recrutement.

Les postes d'assistant pédagogique (AP) ou d'assistant d'éducation (AED) pourraient être repensés pour devenir plus pédagogiques.

Un chantier de réflexion sur le pré-recrutement sera ouvert dans le courant de l'année scolaire.

#### Lien utile

Dossier conférence de presse de rentrée du ministre de l'Éducation nationale - 29/08/2017.

# Réformes en cours

## CAP

- « **Opérateur/Opératrice de service - Relation client et livraison** »

1<sup>ère</sup> session : 2018

Remplace le CAP « Distribution d'objets et de services à la clientèle »

JO du 22 juin 2017

- « **Crémier-fromager** »

1<sup>ère</sup> session : 2020

JO du 1<sup>er</sup> août 2017

- « **Primeur** »

1<sup>ère</sup> session : 2020

JO du 1<sup>er</sup> août 2017



## Priorités du plan national de formation 2017-2018 du ministère de l'Éducation nationale

« Orientations prioritaires de la formation continue pour l'année scolaire 2017-2018

Les actions de formation proposées s'inscrivent dans les axes suivants :

- l'école maternelle ;
- l'installation des fondamentaux et l'accompagnement « 100 % de réussite au CP »
- l'accompagnement de la scolarité obligatoire (programmes, enseignements complémentaires, enseignements facultatifs et parcours, différenciation pédagogique, « Devoirs faits »), évaluation des acquis des élèves ;
- l'école inclusive et la sécurisation des parcours (prévention du décrochage, climat scolaire) ;
- l'école à l'ère du numérique ;
- la valorisation des innovations, des initiatives et de la recherche ;
- la continuité Bac-3/Bac+3, la rénovation des diplômes ;
- la professionnalisation des acteurs (formation de formateurs, liaison formation initiale-formation continue, éducation aux valeurs de la République, culture de l'encadrement).

### Interaction recherche et formation

L'intégration de la recherche, particulièrement la prise en compte des apports des sciences cognitives, constitue un des enjeux prioritaires tant pour la formation initiale que continue.

### Diversification des modalités de formation, appui sur le numérique

Une attention particulière sera portée à la diversification des modalités de la formation. L'appui sur les supports et ressources numériques doit faciliter la conversion des actions de formation en de véritables dispositifs d'accompagnement relayés par les académies sur le moyen ou le long terme au plus près des acteurs (sur site, école(s), circonscription, établissement, bassin, réseau d'établissements).

Les actions de formation selon des modalités hybrides (sessions en présence et formations à distance) seront favorisées et s'appuieront sur le dispositif M@gistère de formation continue en ligne.»

#### Lien utile

Priorités du plan national de formation 2017-2018 du ministère de l'Éducation nationale.  
BO n°27 du 24 août 2017.

À signaler

France Stratégie, avec l'appui du Céreq, a conduit une expérimentation autour de la construction d'une vision prospective partagée des emplois et des compétences de la filière numérique.

#### Lien utile

Vision prospective partagée des emplois et des compétences - la filière numérique (France stratégie) Juin 2017.



À signaler

Penser les organisations éducatives à l'ère de la mobilité. (ESEN)

Au sommaire :

- Enjeux du numérique pour les organisations éducatives
- Pour une anthropologie du numérique
- Mettre en œuvre les différentes formes de mobilité dans les apprentissages
- Éducation aux médias et à l'information : une nécessité pour la communauté enseignante
- Transformer les organisations éducatives avec... la classe inversée
- Transformer les organisations éducatives avec... la classe intelligente

**Lien utile**

Actes du colloque e-éducation  
(7-10 novembre 2016)

